

LE - 2 JUL. 2012

DDTM DU NORD

Lezennes, le 29 juin 2012

DDTM du NORD
 62, Boulevard Belfort
 BP 289
 59019 LILLE

A l'attention de M. STANISLAVE, chef
 d'unité, et de M. COUTURE

Nos Réf. : NPCP110281
 JMav/VD - Lt 312/2012

Objet : Dossier de Déclaration "Loi sur l'Eau" au titre de la rubrique 1.1.1.0 du Code de l'Environnement pour la création d'un puits d'alimentation en eau des sanitaires de la Clinique Saint Roch à Cambrai (59)

Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, en 3 exemplaires, la nouvelle version du Dossier de Déclaration établi au titre de la rubrique 1.1.1.0. du Code de l'Environnement pour la création d'un puits d'alimentation en eau des sanitaires de la clinique Saint Roch sur la commune de Cambrai.

Nous joignons à ceux-ci, le courrier de déclaration de cet ouvrage du Docteur Joël CLICHE, Président de la SAS Clinique Saint ROCH.

Nous vous en souhaitons une bonne réception.

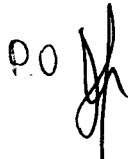
Dans l'attente de vous lire et restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Messieurs, à l'expression de nos salutations distinguées.

SPE 59 / REÇU LE

- 3 JUL. 2012

Joris MAVEL
 Ingénieur d'études Eau

N° 1369



SEE	A	I	P
D. Roussel			
MC. Masson			
Police de l'eau			
CCB			
PPPP			
PEE			
MISEN			
SISPEA			
A attribution			
I information			
P participation			



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule Police de l'Eau

2233/PE

Lille, le 21 NOV. 2012

Monsieur le Maire de Cambrai
Rue de Nice
BP 409

59467 CAMBRAI CEDEX

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé par la SAS CLINIQUE SAINT ROCH date du 15/05/2012, concernant la création d'un puits d'alimentation en eau des sanitaires de la Clinique St Roch sur votre commune.

Vous trouverez également pour affichage en mairie durant une période de un mois minimum copie de la décision d'opposition concernant cette déclaration.

A l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes salutations distinguées.

L'Adjointe au Responsable
du Service Eau Environnement,

Sylvie MENACEUR



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule Police de l'Eau

Recommandé avec AR

2232/PE

Monsieur le Directeur
de la SAS CLINIQUE SAINT ROCH
128, allée St Roch
BP 85

59402 CAMBRAI

Lille, le

21 NOV. 2012

Monsieur le Directeur,

Vous avez déposé le 15 mai 2012, un dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'Environnement relatif à :

**CREATION D'UN Puits D'ALIMENTATION EN EAU DES SANITAIRES
DE LA CLINIQUE ST ROCH SUR LA COMMUNE DE CAMBAI**

enregistré au service en charge de la Police de l'Eau sous le numéro : 59-2012-00110.

Votre dossier étant incomplet, des compléments vous ont été demandés le 09 juillet 2012 vous laissant un délai de 3 mois pour apporter votre réponse, conformément à l'article R.214-35 du Code de l'Environnement (CE).

A ce jour, aucune réponse ne nous est parvenue. En conséquence, **je me vois dans l'obligation de prononcer une opposition tacite et de clore votre dossier.**

Au cas où vous souhaiteriez relancer cette démarche, il vous appartiendra de transmettre au service en charge de la Police de l'Eau un nouveau dossier de déclaration.

Je me permets d'attirer votre attention sur les peines prévues à l'article L.216-10 du code de l'environnement en cas de travaux en violation d'une opposition soumise à déclaration.

La Cellule Police de l'Eau (03 28 03 84 21) est à votre disposition pour tout renseignement que vous souhaiteriez.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

L'Adjointe au Responsable
du Service Eau Environnement,


Sylvie MENACEUR

Copie à Monsieur le Chef de la Délégation territoriale du Douaisis-Cambrésis

Horaires d'ouverture : lundi au jeudi 8h30-17h30 ; vendredi 8h30-17h
Tél. : 03 28 03 83 00 – fax : 03 28 03 83 01
62, boulevard de Belfort BP 289
59019 Lille